

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
SEPTEMBRE 2025

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Lundi	1	pas de passage possible (coefficient trop faible)				
Mardi	2	pas de passage possible (coefficient trop faible)				
Mercredi	3	21h23---23h24				
Jeudi	4	09h38---12h05	et de	21h28---24h00		
Vendredi	5	00h00---01h06	et de	09h49---13h28	et de	21h53---24h00
Samedi	6	00h00---02h10	et de	10h14---14h26	et de	22h23---24h00
Dimanche	7	00h00---03h00	et de	10h45---15h14	et de	22h57---24h00
Lundi	8	00h00---03h45	et de	11h19---15h58	et de	23h34---24h00
Mardi	9	00h00---04h26	et de	11h55---16h39		
Mercredi	10	00h13---05h05	et de	12h33---17h18		
Jeudi	11	00h53---05h42	et de	13h13---17h55		
Vendredi	12	01h37---06h16	et de	13h58---18h30		
Samedi	13	02h26---06h48	et de	14h50---19h05		
Dimanche	14	03h27---07h18	et de	16h01---19h41		
Lundi	15	04h56---07h47	et de	17h47---20h29		
Mardi	16	07h17---08h25	et de	19h43---22h13		
Mercredi	17	08h37---10h39	et de	20h41---24h00		
Jeudi	18	00h00---00h12	et de	09h12---12h32	et de	21h20---24h00
Vendredi	19	00h00---01h29	et de	09h45---13h43	et de	21h56---24h00
Samedi	20	00h00---02h24	et de	10h17---14h34	et de	22h31---24h00
Dimanche	21	00h00---03h07	et de	10h50---15h16	et de	23h04---24h00
Lundi	22	00h00---03h43	et de	11h21---15h52	et de	23h36---24h00
Mardi	23	00h00---04h14	et de	11h51---16h23		
Mercredi	24	00h07---04h41	et de	12h21---16h50		
Jeudi	25	00h38---05h05	et de	12h52---17h14		
Vendredi	26	01h09---05h25	et de	13h24---17h34		
Samedi	27	01h43---05h41	et de	14h01---17h51		
Dimanche	28	02h24---05h54	et de	14h50---18h03		
Lundi	29	03h24---05h57	et de	16h09---18h03		
Mardi	30	pas de passage possible (coefficient trop faible)				

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.

Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.